# INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

*Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.*

## VENDOME France
## PART G (Capitalisation) FR0012467447

OPCVM soumis au droit français
Ce FCP est géré par CA Indosuez Gestion

## OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

La classification AMF du Fonds est : Actions des pays de la zone euro.
L'objectif de gestion du Fonds est de réaliser sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence CAC 40 (dividendes réinvestis), via la sélection de valeurs de l'univers d'investissement de la société de gestion.
Pour ce faire, le gérant sélectionne au moyen d'une gestion dynamique des actions de toutes capitalisations françaises, principalement axée sur les grandes capitalisations françaises. Néanmoins, le Fonds pourra être investi sur les marchés actions de la zone euro (en dehors du marché des actions françaises) dans la limite de 20% de l'actif net.
L'investissement du Fonds sur les marchés des actions françaises sera compris entre 60% et 110% de l'actif net. Les actions de petites et moyennes capitalisations pourront représenter jusqu'à 50% de l'actif net.
Le Fonds est éligible au PEA et par conséquent maintient dans ses actifs au moins 75% de titres éligibles au PEA.
Dans un objectif de diversification, le Fonds pourra investir jusqu'à 20% de son actif net dans des titres de créance ou autres instruments du marché monétaire.
Le gérant sélectionne, en outre, des OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger de toutes classifications dans la limite de 10% de son actif net.
Le Fonds pourra investir jusqu'à 10% de son actif net dans une autre devise que celle de référence.
Le Fonds peut utiliser des instruments financiers à terme sur les marchés actions, taux et change, à des fins d'exposition et/ou de couverture.
L'engagement global, y compris l'engagement induit par l'utilisation des instruments financiers à terme ne dépassera pas 200%.
Si le Fonds intègre, entre autres, des caractéristiques environnementale, sociale et de gouvernance (ESG), au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « SFDR », qui contribuent à la prise de décision du gérant, elles ne constituent pas pour autant un facteur déterminant de cette prise de décision.
Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (J) à 12 heures 30 auprès de CACEIS Bank. Ces demandes sont exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée en J+1. Les règlements sont effectués à J+2 (jours ouvrés).
Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.
Affectation des sommes distribuables : capitalisation du résultat net et des plus-values nettes réalisées.

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

**A risque plus faible,** **A risque plus élevé,**



**rendement potentiellement plus faible** **rendement potentiellement plus élevé**

| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | **6** | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.
La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le niveau de risque de ce Fonds reflète principalement l'exposition sur les marchés des actions de toutes capitalisations.

**L'investisseur est averti que le capital n'est pas garanti, il peut ne pas être entièrement restitué.**

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

**Risque de crédit :** Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier, en raison notamment de l'investissement en titres à haut rendement.

**Risque lié à l'utilisation de dérivés :** Il s'agit du risque d'amplification des pertes dû au fait de recourir à des instruments financiers à terme tels que les contrats futures et/ou d'options.

La survenance de l'un de ces risques peut provoquer une baisse de la valeur liquidative de votre Fonds.

## FRAIS

*Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.*

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement | |
|---|---|
| **Frais d'entrée** | 5,00% maximum |
| **Frais de sortie** | Néant |
| Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. | |
| **Frais prélevés par le Fonds sur une année** | |
| **Frais courants** | 1,39% |
| **Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances** | |
| **Commission de performance** | 0,22% à la dernière clôture du Fonds |
| 20% TTC l'an de la surperformance du Fonds par rapport à la performance de son indice de référence. Compte tenu de la méthode de calcul mise en œuvre, des commissions de surperformance pourront être prélevées, le cas échéant, y compris en cas de performance absolue négative du Fonds. | |

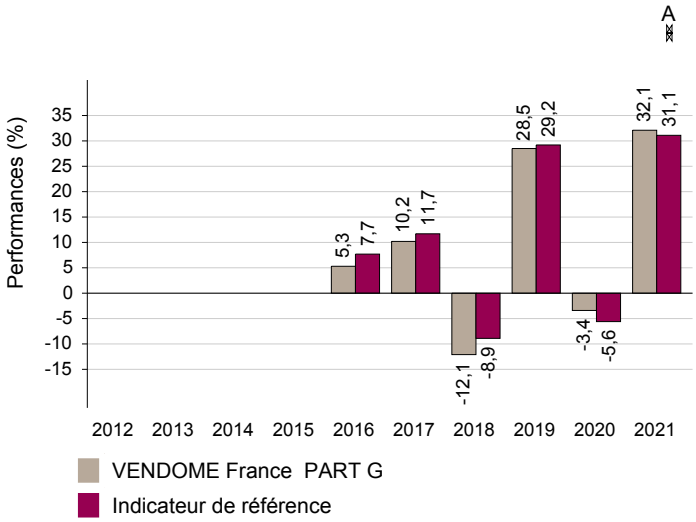
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds.

Les commissions de surperformance sont calculées sur la base de l'actif net de la part avant prélèvement des frais de gestion variables. Ces commissions sont exigibles, le cas échéant, à compter de la dernière valeur liquidative de l'année civile.

**Pour plus d'information sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter à la rubrique intitulée "Frais et commissions" du prospectus.**

## PERFORMANCES PASSÉES




Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Date de création du Fonds : 23 novembre 1979
Date de création de la part : 4 mars 2015

Devise de référence : Euro.
Indicateur de référence: CAC 40 (dividendes réinvestis).

A : A compter du 13/08/2021, le Fonds a changé de classification AMF, passant de la classification "Actions françaises" à "Actions des pays de la zone euro". Néanmoins, l'exposition aux marchés actions de la zone euro en dehors du marché des actions françaises est limitée à 20% de l'actif net.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank
Les parts G sont réservées plus particulièrement aux Mandats "Gestion de fortune".
Pour plus d'information sur les souscripteurs concernés, veuillez-vous reporter au paragraphe intitulé "Souscripteurs concernés" du prospectus.
Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès du service Communication clientèle de CA Indosuez Gestion - 17, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris - Email : commclientindosuezgestion@ca-indosuez.com.

Les informations relatives aux autres catégories de parts existantes sont disponibles selon les mêmes modalités.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.
Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site Internet de CA INDOSUEZ www.ca-indosuez.com/france/fr.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de CA Indosuez Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
La société de gestion CA Indosuez Gestion est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2022.